**Formulaire: Approche stratégique de l’ONG et activités prévues en 2024 / 2025 en relation avec les priorités du secteur jeunesse du Conseil de l’Europe**

Veuillez utiliser ce formulaire pour expliquer comment le travail de votre organisation est lié aux priorités du secteur jeunesse du Conseil de l’Europe pour les deux prochaines années. Pour chaque priorité, indiquez clairement sur quelles sous-priorités votre organisation prévoit de travailler au niveau stratégique et quelles activités vous prévoyez de mener. Veuillez également indiquer où l’on peut trouver de plus amples renseignements sur les travaux que vous avez l’intention d’effectuer pour chaque priorité. Veuillez indiquer uniquement les priorités pour lesquelles il existe un lien clair et substantiel avec le travail de votre organisation.

Une fois ce formulaire rempli, téléchargez-le sur la page Validation de votre formulaire de candidature et soumettez-le dans le système en ligne du FEJ.

**Priorité 1 : Revitaliser la démocratie pluraliste (comprend 4 sous-priorités)**

* 1. Plaider pour le droit des jeunes d’exercer leur droit à se réunir et de former librement des associations, d’y adhérer et d’être actifs dans celles-ci, élargir l’espace permettant aux organisations civiles de jeunesse de développer et de promouvoir la participation des jeunes aux processus politiques, éliminer les inégalités économiques et les injustices dans la participation politique des jeunes.
  2. Comprendre l’impact de l’intelligence artificielle et soutenir la participation des jeunes aux processus d’intelligence artificielle et de gouvernance de l’Internet.
  3. Mise en œuvre de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale en développant la capacité des organisations de jeunesse à faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels au niveau local, en mettant l’accent sur les jeunes des zones rurales, issus de minorités ou de groupes vulnérables.
  4. Comprendre et traiter l’impact de la crise climatique et de la dégradation de l’environnement sur les jeunes et la démocratie ; aborder le droit des jeunes à bénéficier d’un environnement sain.

|  |
| --- |
| *Insérez votre réponse ici. Comment comptez-vous travailler sur cette priorité ? Veuillez indiquer votre approche stratégique, les activités prévues et où nous pouvons trouver plus d’informations à ce sujet.* |

**Priorité 2 : Accès des jeunes aux droits (comprend 6 sous-priorités)**

* 1. Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)7 du Comité des Ministres sur l’accès des jeunes aux droits.
  2. Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2015)3 du Comité des Ministres sur l’accès des jeunes issus de quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER!).
  3. Éducation des jeunes dans le domaine des droits de l’homme (poursuite du Programme d’éducation aux droits de l’homme pour les jeunes).
  4. Information, données et éducation aux médias avec les enfants et les jeunes.
  5. Mettre davantage l’accent sur la santé mentale et le bien-être mental, en tenant compte de l’impact de la pandémie de Covid-19 sur les jeunes et de la nécessité de fournir des services de santé mentale gratuits et accessibles, avec une approche intersectionnelle.
  6. Poursuivre l’introduction d’approches fondées sur les droits dans les politiques, programmes et projets en faveur de la jeunesse.

|  |
| --- |
| *Insérez votre réponse ici. Comment comptez-vous travailler sur cette priorité ? Veuillez indiquer votre approche stratégique, les activités prévues et où nous pouvons trouver plus d’informations à ce sujet.* |

**Priorité 3 : Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives (comprend 4 sous-priorités)**

* 1. Lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme et d’exclusion, y compris les formes structurelles, en mettant particulièrement l’accent sur :
* la participation des jeunes Roms et la lutte contre l’antitsiganisme;
* l’inclusion sociale des jeunes réfugiés et leur transition de l’enfance à l’âge adulte;
* discrimination multiple et intersectionnalité (y compris l’égalité des sexes, l’orientation sexuelle, l’identité de genre et le handicap).
  1. Permettre aux jeunes de promouvoir des sociétés pacifiques en leur donnant la possibilité de jouer un rôle actif dans les domaines suivants :

• Dialogue interculturel, consolidation de la paix et transformation des conflits

• Coopération avec les régions voisines et d’autres régions du monde.

* 1. Renforcer l’inclusion et la participation des jeunes dans les communautés rurales.
  2. Promouvoir l’accès à des services de qualité pour la santé mentale et le bien-être, ainsi que des possibilités de développement personnel pour les jeunes réfugiés et tous les jeunes dans et depuis les zones de guerre, en mettant particulièrement l’accent sur les jeunes confrontés à de multiples formes de discrimination.

|  |
| --- |
| *Insérez votre réponse ici. Comment comptez-vous travailler sur cette priorité ? Veuillez indiquer votre approche stratégique, les activités prévues et où nous pouvons trouver plus d’informations à ce sujet.* |

**Priorité 4 : Travail de jeunesse (comprend 4 sous-priorités)**

* 1. Diffusion et mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2017)4 du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse et la promotion d’un agenda européen du travail de jeunesse.
  2. Développement de la qualité et reconnaissance du travail de jeunesse et de l’éducation et de l’apprentissage non formels.
  3. Poursuivre le développement de la qualité et l’innovation (y compris la numérisation) dans les activités de renforcement des capacités.
  4. Développer des mesures de soutien au travail de jeunesse dans les zones de guerre et de conflit, en vue de renforcer la capacité des animateurs socio-éducatifs à aider les jeunes vivant dans ces zones.

|  |
| --- |
| *Insérez votre réponse ici. Comment comptez-vous travailler sur cette priorité ? Veuillez indiquer votre approche stratégique, les activités prévues et où nous pouvons trouver plus d’informations à ce sujet.* |